

MARCHES PUBLICS AVIS DE MARCHÉ

| | |
|---|---|
| 01) IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR | COMMUNE DE NESMY Mairie – Rue de la Mairie 85310 NESMY Tél. : 02 51 07 62 64 Adresse Internet du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr |
| 02) MODE DE PASSATION CHOISI | <input checked="" type="checkbox"/> Procédure Adaptée (Art. 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) |
| 03) OBJET du ou des marché(s) | <p>NESMY – Création d'un terrain multisports Désignation des travaux : Démolition d'un terrain de tennis, terrassements, empiérement et revêtement de finition de l'aire de jeu. Cheminement PMR au terrain de tennis conservé et emmarchement béton vers aire de jeu. Réfection des abords. Création d'un équipement sportif de proximité permettant la pratique en loisir du football, du basket, du handball, du tennis, du badminton. Structure de 20 x 12 mètres 100% métallique L'ensemble des marquages Clôture rigide à proximité et mobilier urbain Tranche optionnelle 1 : terrassements complémentaires et empiérement de l'ancien terrain de tennis et revêtement de finition en enrobé Tranche optionnelle 2 : fourniture et pose de modules de glisse urbaine</p> <p>Délai global : 15 semaines Date prévisionnelle du début des travaux : Mars 2019</p> |
| 04) LIEU où l'on peut retirer le dossier de consultation | Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : https://www.marches-securises.fr |
| 05) DATE LIMITE DE RECEPTION | Mercredi 12 décembre 2018 – 12h00 Par voie dématérialisée : via la plateforme https://www.marches-securises.fr |
| 06) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE quant aux qualités et capacités du candidat | Conditions fixées aux articles 44 et 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics |
| 07) DELAI de validité des offres | 90 jours |
| 08) CRITERES D'ATTRIBUTION | Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix des prestations : 40 % - Qualité technique de l'offre : 60 % |
| 09) MAITRISE D'ŒUVRE ET RENSEIGNEMENTS | GEOUEST 26, Rue Jacques-Yves Cousteau ZAC de Beaupuy 4 – BP 50352 85009 LA ROCHE S/ YON CEDEX Tél. : 02.51.37.27.30 |
| 10) DELAIS ET PROCEDURES DE RECOURS | Référé précontractuel : article L551-1 du Code de Justice Administrative Référé contractuel : article R 551-7 du Code de Justice Administrative Recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée (article R421-1 du Code de Justice Administrative) Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 quai de l'île Gloriette – BP 24111, 44041 Nantes cedex, Tél 02 40 99 46 00, Fax 02 40 99 46 58 |
| 11) DATE D'ENVOI de l'avis à la publication | Mercredi 21 novembre 2018 |